



ASSOCIATION CATHOLIQUE
CANADIENNE DE LA SANTÉ
CATHOLIC HEALTH
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'ACCS s'oppose à l'établissement d'un hôpital privé à Calgary

Ottawa — L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) s'oppose aux projets du groupe Health Resources, de Calgary, qui veut établir un hôpital privé et à but lucratif dans cette ville. Il s'agirait du premier établissement d'une chaîne d'hôpitaux privés.

«Le fait d'offrir, hors du système public, des services médicaux essentiels aux gens qui choisissent de payer constitue une importante menace aux soins de santé à but non lucratif, a souligné Kateri Ghesquiere, c.s.j., présidente du conseil de l'ACCS. Cela nous mènerait vers la création d'un système de santé parallèle et vers la commercialisation des soins.»

Au cours du congrès annuel de l'ACCS, qui a eu lieu du 3 au 5 mai, les participants à l'assemblée générale ont demandé au gouvernement fédéral de s'opposer à toute autre démarche menant à des soins de santé à but lucratif au Canada et de protéger le système de santé universel en appliquant les normes contenues dans la Loi canadienne sur la santé.

L'ACCS est d'avis que le système de soins de santé constitue un bien social qui appartient à tous les citoyens. L'accès universel aux services médicaux nécessaires, peu importe la capacité de payer, doit demeurer une des caractéristiques de notre système de santé. «Le gouvernement fédéral a un rôle de chef de file à jouer dans le maintien de notre système national de soins de santé. Nous demandons au ministre fédéral de la Santé de défendre avec vigueur le système de santé public et de s'opposer aux hôpitaux à but lucratif», a précisé Sr Ghesquiere.

— 30 —

/2

1247, PLACE KILBORN PLACE
OTTAWA ON CANADA K1H 6K9

TEL.: (613) 731-7148
FAX: (613) 731-7797
chac@web.net

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique romaine. Parmi ses membres, elle compte huit associations provinciales/régionales, 34 membres propriétaires d'établissements de soins de santé, 127 hôpitaux et foyers de soins de santé, huit membres moraux, 106 membres associés (communautés religieuses, diocèses, etc.), ainsi que 276 membres individuels. L'ACCS se préoccupe de la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social.

INFORMATION: Jim Roche
(613) 731-7148

Le 27 mai 1997
(11-97)